

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Nom commercial****Mini Pool Set Chlor (Comp.2: Desalgine MP)**

Rez.-Nr. 410162

Fabricant / fournisseurBAYROL France SAS - A Chemtura Company
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 60, Fax +33 (0)4 72 53 23 69

E-Mail bayrol@bayrol.fr

Internet www.bayrol.com

Renseignements en cas d'urgenceCentre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

! Conditions d'utilisation recommandées

Algicide pour le traitement des eaux de piscines.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Xn; R22

Xi; R38

Xi; R41

Phrases R

22 Nocif en cas d'ingestion.

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Composants dangereux**

| CAS No | EC No | Désignation | [% en poids] | Classification |
|------------|-----------|---|--------------|-------------------------|
| 64-17-5 | 200-578-6 | éthanol | < 5 | F R11 |
| 68424-85-1 | 270-325-2 | benzyl en C12-C16 alkyl diméthyles, chlorures (chlorure de benzalkonium) | 22 | Xn,R21/22; C,R34; N,R50 |

4. PREMIERS SECOURS**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

Après ingestion

Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

eau
mousse
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone
sable

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Sol très glissant suite au déversement du produit.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure).
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques
Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)
Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm
Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm
Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | |
|------------------------|------------------------|---------------------------------|
| Etat liquide | Couleur bleu | Odeur caractéristique |
|------------------------|------------------------|---------------------------------|

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|------------------------------|------------------------|-------------|---------|------------------|--------------------------------|
| pH à la livraison | ca. 7 | 20 °C | 100 g/l | potentiometrique | |
| Densité | 0,99 g/cm ³ | 20 °C | | aréométrie | |
| Solubilité dans l'eau | | | | | miscible en toutes proportions |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

| | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|---|--|---------|---------|----------|
| DL 50 aiguë par ingestion | 1091 mg/kg | rat | | |
| DL 50 aiguë par contact avec la peau | 6455 mg/kg | rat | | |
| Irritation de la peau | Irritant | | | |
| Irritation des yeux | Irritant - risque de lésions oculaires graves. | | | |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

| | Taux d'élimination | Méthode d'analyse | Méthode | Evaluation |
|---------------------------------------|---|-------------------|-----------|------------|
| Dégradabilité physico-chimique | Bonne élimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, par exemple adsorption sur boues activées. | | | |
| Biodégradabilité | > 90 % | | OCDE 303A | |

Effets toxiques sur l'environnement



| | Valeur | Espèces | Méthode | Evaluation |
|----------------|------------------------|--------------------|---------|------------|
| Poisson | CL 50 1,16 mg/l (96 h) | perche arc-en-ciel | | |

Comportement dans les stations d'épuration

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

Remarques générales

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets

07 06 99

Nom du déchet

déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations diverses relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

Xn Nocif

Phrases R

- 22 Nocif en cas d'ingestion.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

benzyl en C12-C16 alkyldiméthyles, chlorures (chlorure de benzalkonium)



BAYROL

Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 11.07.2007

Modifié 20.06.2007

Mini Pool Set Chlor (Comp.2: Desalgine MP)

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 11 Facilement inflammable.

R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.